

<b>Poste tenu par :</b>
<b>Responsable hiérarchique :</b> Le Directeur Général Adjoint

## DESCRIPTION DE POSTE

### 1) DENOMINATION DU POSTE :

<b>Directeur en charge de la Direction Infrastructures et Mobilités</b>
---

Grade et filière	INGENIEUR EN CHEF ou INGENIEUR HORS CLASSE ou INGENIEUR PRINCIPAL / TECHNIQUE
------------------	--

### 2) LES RELATIONS :

#### A) Place dans l'institution

<b>Rattachement hiérarchique :</b>
------------------------------------

POLE ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE ou GROUPEMENT	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Infrastructures et Mobilités	-	-	Cité Jean Bouhey	DIJON

#### Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Tous Pôles, Directions et Services du Conseil Départemental
- Cabinet
- Mission Evaluation Organisation et Pilotage
- Direction Développement Ressources humaines et Relations sociales
- Direction des Services techniques territorialisés

**Exercez-vous une fonction d'encadrement hiérarchique ?** **OUI**  
 Nombre de personnes de la Direction : environ 50

**Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ?** **OUI**  
 Au près des Chefs de Service

## B) Relations externes

- Conseillers Départementaux
- Maires
- Services de l'État
- Entreprises / Maîtres d'œuvre / Bureaux d'Études
- Fédérations professionnelles
- Concessionnaires de réseaux
- Forces de l'Ordre
- Tout partenaire du Conseil Départemental

### 3) MISSIONS PRINCIPALES :

La Direction Infrastructures et Mobilités (DIM) est chargée de l'ensemble des missions d'expertise, d'étude, de programmation et de prospective, de gestion patrimoniale portant sur les infrastructures routières départementales, et plus largement sur tous les enjeux de mobilité. Elle assure également une mission spécifique en matière d'information et de formation de l'ensemble des agents qui interviennent dans le domaine de l'ingénierie associée à ces activités. La Direction regroupe un Service de la Sécurité routière et du patrimoine, un Service de la Programmation et des grands projets, un Laboratoire routier, un Service des Ouvrages d'Art.

Elle assure ses missions en partenariat étroit avec la Direction des Services techniques territorialisés sous l'autorité du Directeur Général Adjoint.

Elle a également en charge le transport des élèves en situation de handicap.

**Le Service de la Sécurité routière et du patrimoine** est chargé de la définition des doctrines d'intervention sur les routes départementales (travaux, entretien, exploitation, etc.), des études générales et de la prospective dans le domaine routier. Les missions d'expertise routière en lien avec le Laboratoire routier, les études relatives à la sécurité, notamment, relèvent de ce service, ainsi que la gestion domaniale et le suivi des diverses bases de données portant sur le patrimoine routier départemental.

**Le Service de la Programmation et des grands projets** assure, d'une part, la prévision, la programmation pluriannuelle technique et financière des opérations de travaux routiers, d'autre part, l'étude et le pilotage des projets routiers majeurs.

**Le Laboratoire routier** assure l'ensemble des mesures techniques nécessaires à l'expertise routière ; il est chargé de l'information et de la formation technique des agents en charge de l'exécution des travaux routiers.

**Le Service des Ouvrages d'Art** est chargé de l'ensemble des études et de la conduite des travaux sur les ouvrages d'art du domaine routier départemental.

En outre, la Direction dispose d'un secrétariat pour l'ensemble des actions administratives nécessaires au bon fonctionnement de la Direction. Elle s'appuie sur la Mission de Gestion Comptable et Financière pour la préparation et l'exécution budgétaire.

Le Directeur exerce la responsabilité technique, administrative, opérationnelle et financière des missions de sa Direction. A ce titre, en coopération avec la Direction des Services Techniques Territorialisés :

1. Pilote et anime les Services de sa Direction en favorisant une dynamique managériale de coopération, d'efficacité et de responsabilisation ;
2. Propose, organise, et met en œuvre la politique routière sur le territoire départemental et de promotion des usages modaux alternatifs ;
3. Pilote les opérations d'investissement du réseau d'infrastructures départementales (routes, véloroutes, ...) ;
4. Pilote la stratégie d'intervention en matière de sécurité et d'entretien routier ;
5. Pilote la politique de gestion et d'exploitation du domaine public départemental (classement / déclassement, acquisition / cession, précontentieux ...), la DSSt ayant en charge l'octroi des permissions de voirie, DT/DICT et arrêtés de circulation ;
6. Est responsable de la bancarisation et de l'exploitation des données liées aux activités de la Direction.
7. Gère le transport des élèves en situation de handicap.

#### **4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :**

- 1. Pilote et anime les Services de sa Direction en favorisant une dynamique managériale de coopération, d'efficacité et de responsabilisation :**
  - impulse les activités, coordonne, encadre et anime les équipes dans une optique de transversalité, en lien étroit avec la DSST ;
  - pilote l'élaboration des orientations stratégiques de la collectivité dans son secteur d'intervention, met en œuvre les décisions de l'Assemblée, évalue, rend compte et propose toute évolution jugée nécessaire ;
  - participe à l'évaluation pluriannuelle des politiques publiques départementales pour son secteur d'intervention en collaboration avec la MEOP ;
  - met à disposition de la Direction Générale adjointe, ou à destination de la MEOP, l'ensemble des données nécessaires à la tenue des tableaux de bord de gestion du PADdT et de l'Institution ;
  - prépare le budget lié aux activités dont il a la charge et veille à la bonne exécution de celui qui est affecté à la direction ;
  - anime et encadre les personnels attachés à sa Direction, organise et optimise les moyens et ressources et s'engage à résoudre les difficultés rencontrées par les services (organisation, conditions de travail, conflits internes, relations avec les usagers externes ou internes) tout en tenant compte des objectifs fixés en matière de RH ;
  - est garant d'une bonne information auprès des services et s'assure de son appropriation par les agents ;
  - pilote la procédure annuelle d'évaluation des agents de sa direction, définit les objectifs annuels en lien avec les chefs de service, conduit les évaluations des personnels qu'il encadre et propose les avancements et promotions ;
  - s'attache au développement des compétences des collaborateurs de sa direction ainsi que ceux de la Direction des Services techniques territorialisés (DSST) en lien

avec le Directeur de celle-ci et à ce titre est responsable de la bonne animation des réseaux métiers ;

- encourage et organise la bonne transversalité des actions conduites, au sein des Services, entre les Services, les Directions et les Pôles ;
- veille à la réactivité et à la qualité du service rendu ;
- veille à la démarche qualité (certifications) du Laboratoire Routier pour garantir sa reconnaissance technique en interne comme en externe, en lien avec celles portées par la DSSt ;
- garantit le respect des lois, règlements et procédures.

**2. Propose, organise, et met en œuvre la politique routière sur le territoire départemental et de promotion des usages modaux alternatifs :**

- définit la stratégie en matière de mobilités sur le territoire départemental en fonction de la politique définie ;
- sollicite en tant que de besoin des expertises en interne et en externe ;
- est garant d'un partenariat de qualité entre le Conseil Départemental et les partenaires extérieurs ;
- pilote les dossiers opérationnels.

Pilote les opérations d'investissement du réseau d'infrastructures départementales (routes, véloroutes, ...) en s'appuyant sur les moyens de la Direction mais aussi de la DSTT, sous l'autorité du DGA :

- définit et adapte la proposition de stratégie en matière d'investissements routiers en fonction des évolutions législatives, réglementaires, techniques, environnementales et des contraintes budgétaires ;
- supervise l'activité de maîtrise d'œuvre externe et interne, volet étude et travaux, avec l'appui de la DSTT (suivi, animation, formation) ;
- s'assure de la consultation des différents partenaires concernés par les opérations (communes, EPCI, occupants du domaine public, ...) ;
- évalue les opérations réalisées ;
- pilote la politique de gestion patrimoniale des ouvrages d'art.

**3. Pilote la stratégie d'intervention en matière d'entretien routier :**

- est responsable de la proposition de la stratégie en matière de sécurité routière, d'exploitation et de gestion du domaine routier départemental et de ses annexes, et la met en œuvre pour les opérations qui lui sont spécifiquement dédiées ;
- analyse les actions engagées et propose les axes d'améliorations potentielles.

**4. Pilote la gestion et l'exploitation du domaine public départemental (permissions de voirie, classement / déclassement, acquisition / cession, précontentieux ...) :**

- élabore et évalue la stratégie départementale en matière de gestion du domaine public départemental (GDP) en lien étroit avec la DSSt : permissions de voirie, classement et déclassement des routes, acquisitions et cessions de terrains ;
- supervise la gestion des dossiers de pré-contentieux relatifs à la GDP.

**5. Est responsable de la bancarisation et de la gestion des données liées aux activités de sa Direction :**

- en lien avec la Direction du Numérique et de l'Intelligence Artificielle et avec le concours de la DSTT, est responsable de l'agrégation des données routières et de mobilité, de leur organisation et de leur valorisation ;
- anime le réseau des références des données infrastructures ;
- pilote les reportings.

**6. Gère le transport des élèves en situation de handicap :**

- organise le transport des élèves en situation de handicap ;
- élabore et gère le budget associé ;
- assure le reporting de l'activité.

**5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :**

- Disponibilité horaire

## 6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

<b>TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES</b>
Être force de proposition et conseiller la direction générale / les élus sur la mise en œuvre des politiques publiques
Traduire des orientations et priorités politiques en plans d'action ou en projets, incluant des scénarii
Élaborer des stratégies de négociation, de mobilisation et d'adhésion face aux enjeux et aux acteurs en présence
Évaluer les effets et les impacts d'une politique publique au regard des objectifs et des critères de résultat définis en amont
Effectuer les arbitrages en fonction des enjeux, des coûts, des risques et du résultat attendu
Garantir la cohérence de la préparation du budget et la régularité de l'exécution du budget
Coordonner, contrôler et évaluer les activités d'un ou de plusieurs direction / services
Organiser et garantir le travail en transversalité
Animer le dialogue et la concertation au sein d'une direction, d'un service
S'adapter en permanence aux évolutions conjoncturelles, stratégiques et organisationnelles
Décliner et garantir la bonne mise en œuvre des politiques RH dans les directions / services
Piloter et animer le travail en réseau et le partenariat
Prévenir, réguler et gérer les conflits au sein de l'équipe

<b>COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES</b>
Entretenir des relations aussi bien avec les personnels de la collectivité qu'avec des partenaires extérieurs traitant du domaine considéré
Analyser les demandes du public, des élus, les renseigner, les conseiller
Préparer et animer des réunions avec des élus et/ou des usagers
Respecter les priorités, gérer l'urgence et l'imprévu
Rédiger en développant une argumentation claire, concise et de nature à emporter la conviction
Connaître les techniques de génie civil : routes et ouvrages d'art et réseaux
Connaître la réglementation de la gestion du domaine public routier
Organiser la remontée d'information
Connaître les principes et normes de signalisation